

L'homme médiocre aime les écrivains qui ne disent ni oui ni non sur aucune question, qui n'affirment rien, qui ménagent toutes les opinions contradictoires.

Hello

# LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT :

Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS :	
Six mois	\$1.00
Un an	\$1.50

VOL. 17, No 17

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, vendredi, le 21 avril 1950

Camille Duguay, fondateur.

## DES RUES LARGES

POUR LA SECURITE PUBLIQUE — LE PROGRES, L'EMBELLEMENT DE LA LOCALITE.

La circulation, nul ne le conteste, devient de plus en plus intense sur nos routes et dans les rues de nos villes et villages.

Ces chemins, ces artères, ces ruelles, dont on s'accommodait naguère, sont devenus insuffisants en largeur, par suite du nombre sans cesse croissant de véhicules de tous genres : automobiles, camions, motocyclettes, voitures à traction animale, bicyclettes, etc.

Les voies étroites ou tortueuses sont une occasion constante d'accidents, une source continuelle de désagrément pour le public voyageur et les piétons.

Les gouvernements ont compris la nécessité et les avantages pour un pays d'avoir des routes droites, larges, propres. Aussi, ne dépensent-ils pas des sommes considérables en travaux de voirie : pour redresser les courbes dangereuses, élargir les chemins, les ponts, diminuer les côtes, abattre la poussière. Ces diverses entreprises constituent, dans l'ensemble, une oeuvre gigantesque, surtout lorsqu'on considère les sommes énormes qu'elle coûte. Cependant cette idée et sa mise à exécution rencontre l'adhésion de tous ceux qui désirent sincèrement, efficacement l'embellissement, l'avancement de notre beau pays, de notre chère province ?

Oui, l'on se réjouit, par avance, de la magnifique nouvelle route Montréal-Québec en voie de construction. Déjà, l'on entrevoit que le commerce, les industries, l'agriculture, les affaires en général auront tout à y gagner, parce que cette nouvelle route mettra en relation plus directe, en communication plus facile les villes, les villages et les campagnes qu'elle traversera.

Ce qui est bon, avantageux sur une vaste échelle ne doit pas être considéré de moindre importance dans un cadre plus restreint.

Or, si les routes larges, bien entretenues, sont devenues une nécessité, créent des sources de progrès, que faut-il penser des rues étroites, où la circulation constitue une véritable menace à la sécurité publique, une entrave au développement des affaires ?

Il est évident que dans tous les centres d'une certaine importance il serait fort à propos de considérer la question, afin d'apporter une solution à ce problème de la circulation.

Débarrasser les principales artères d'une ville des poteaux, des bornes-fontaines; construire les trottoirs plus près des établissements de commerce, afin d'élargir l'espace réservé aux véhicules : voilà ce qui devrait faire le sujet de sérieuses études de la part du conseil de ville.

Nous ne nous le dissimulons pas : ce projet est d'une assez vaste envergure et demande des déboursés considérables. Cependant, nos gouvernements ne sont-ils pas disposés à accorder de larges subventions pour venir en aide aux sans-travail ? Plusieurs villes déjà ont profité de cette opportunité pour exécuter des travaux d'embellissement. Pourquoi ne pas saisir l'occasion si propice, afin de donner un véritable aspect commercial à nos rues principales des affaires ?

D'ailleurs, s'il fallait compter sur le concours des propriétaires des établissements situés sur ces artères commerciales, ceux-ci s'y prêteraient assurément de bonnes grâces, parce que ce sont eux surtout qui en retireraient le plus grand bénéfice. En effet, passer plus près des vitrines, des étalages, des bureaux est une invitation constante à entrer dans les magasins, les places d'affaires.

Par ailleurs, l'encombrement de la rue, les marches nuisibles, l'absence d'endroit pour stationner font souvent remettre à plus tard une emplette, un arrêt au restaurant, une visite chez le médecin, le notaire ou l'avocat. Plus tard, on se trouve dans une autre ville et l'on se procure là ce qu'on a négligé d'acheter chez soi. Conséquences : le marchand local, le professionnel de chez nous ont perdu, l'un une vente, l'autre une consultation.

Ne l'oublions pas : nous vivons au siècle du moindre effort. Si nous voulons réussir, voir augmenter nos affaires, rendons aux clients la tâche facile. Qu'ils trouvent notre porte ouverte à leur portée. Ils y entreront sans effort. Et les affaires progresseront.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

## Le règlement des vidanges sera strictement observé

En vertu du règlement des vidanges, No 96, tous les citoyens de la ville de Nicolet qui ont quelques déchets à faire transporter doivent les mettre dans des récipients qui doivent être déposés près du dépotoir, en face de leur résidence, le vendredi de chaque semaine au plus tard à 8 heures du matin, alors que dans le cours de la journée, le camion de la ville charrie ces déchets au dépotoir de la municipalité.

Le paragraphe 7 du dit règlement se lit comme suit: "Il est défendu de déposer des levures, ordures, rebuts, déchets animaux morts, vidanges et toutes autres matières malsaines ou nuisibles dans toutes rues, ruelles, cours, places ou lots vacants, dans les limites de la ville, et le propriétaire ou occupant de ce terrain sur lequel se trouveront des impôts malsains devra les enlever de ce terrain dans les 12 heures après avoir été requis de le faire par le médecin-hygiéniste de la ville ou par l'officier de police."

En vertu de cette clause, il est strictement défendu de transporter des déchets quelconques sur les bords de la rivière Nicolet. Or, il arrive que quelques propriétaires riverains permettent le transport de certains déchets sur leurs propriétés qui font le rivage de la rivière Nicolet.

Lors de sa dernière séance, le conseil a considéré que cette infraction à l'observance du règlement des vidanges ne pouvait plus être tolérée tant au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue esthétique. Il n'est pas dans l'intérêt de la ville de tolérer un tel état de chose si l'on ne veut pas que les nombreux étrangers qui rentrent dans cette ville par la route nationale No 3 en traversant le pont Trahan n'emportent avec eux une fausse impression de Nicolet en croyant que la rive est de la rivière est un dépotoir public.

L'aspect que présentent les ordures déposées sur le rivage de la rivière Nicolet est disgracieux et cet état de choses ne doit plus être toléré. Aussi le chef de police Ed. Beaulac et l'échevin R. Blanchette, président du comité de l'hygiène, ont-ils été chargés de faire une inspection du rivage de la rivière Nicolet et de le faire nettoyer. Les propriétaires riverains seront avisés qu'ils ne devront plus accepter de dépôts de déchets sur leurs propriétés riveraines de la rivière Nicolet sans s'exposer à subir la sanction imposée par le règlement No 96 des vidanges, paragraphe 19 qui se lit comme suit: "Toute personne qui contreviendra à quelque-une des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende qui contreviendra à quelque-une d'elles sera passible d'une amende avec ou sans frais, et à défaut, selon le cas, d'un emprisonnement à être fixé par les cours de Justice nommés à cet effet à la discrétion du Juge; mais la dite amende n'excèdera pas \$40.00 et l'emprisonnement ne dépassera pas deux mois de calendrier, le dit emprisonnement cependant devra cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par la dite Cour sur paiement de la dite amende et des frais, selon le cas, et si, l'infraction est réitérée, cette récidive constituera, jour par jour, après sommation ou arrestation une offense séparée."

## La Confirmation à Nicolet

Dimanche, le 30 avril courant, à 3 heures p.m., aura lieu, en la cathédrale de Nicolet, la confirmation annuelle des enfants de la cathédrale St-Jean-Baptiste de Nicolet, comprenant les enfants de la ville de Nicolet, et des paroisses St-Jean-Baptiste et Nicolet-Sud.

Vu l'absence de Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, retenu par une grave maladie à l'Hôtel-Dieu de Montréal, depuis quelques mois, cette cérémonie de la confirmation sera présidée cette année par Son Exc. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmonton, N.B., autrefois vicaire général du diocèse de Nicolet

## Funérailles de Monsieur Jean-Baptiste Millette

Il y a quelques jours, avait lieu en la cathédrale de Nicolet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Jean-Baptiste Millette, agronome régional de Nicolet décédé à l'âge de 54 ans et 10 mois, à l'Hôtel Notre-Dame de Montréal.



Il laisse dans le deuil son épouse, née Bernadette Chamberland; 10 enfants: Rosaire, m.d. interne à l'Hôtel-Dieu de Québec, Suzanne, g.m.e.; Roland, étudiant; Monique (Mme Cloutier); Bernard, Jean-Paul, M. Jacques, Guy, Claude, tous étudiants; Serge, 5 ans et un gendre M. Jacques Cloutier, industriel de Nicolet. Lui survivent également 6 frères, 1 sœur, ses beaux-parents M. et Mme E. A. Chamberland, de Bic, 2 beaux-frères, 7 belles-sœurs, sans compter ses neveux et nièces.

Avec lui disparaît une autre belle figure du corps agronomique et du monde social. Né le 21 mai 1895 à St-Guilhem d'Upton, il terminait ses études classiques au Séminaire de Nicolet en 1916. A la demande de Son Exc. Mgr Georges Courchesne alors professeur au Séminaire de Nicolet, il fit partie du premier groupe nicolétain qui embrassa la carrière agronomique à la fin du cours classique.

## Création d'un comité de loisirs à Nicolet

Un mouvement d'une très grande importance vient d'être mis de l'avant par les organisateurs sportifs et sociaux de la ville de Nicolet. Depuis plusieurs années la question de finances est un obstacle à la bonne organisation des mouvements sportifs et sociaux de cette ville. Chaque année chacune de ces associations se trouve dans l'obligation de réquisitionner soit chez les particuliers, les conseils municipaux ou chez d'autres corps publics, les deniers nécessaires à l'organisation des oeuvres sportives et sociales. En définitive ce sont toujours les mêmes qui sont approchés et qui sont appelés à fournir les fonds nécessaires pour la mise en action de chacune de ces associations. L'obligation d'agir ainsi devient gênant pour les organisateurs des mouvements sportifs et sociaux de cette ville.

Bachelier d'Oka en 1920, il entra ensuite au service du Ministère Provincial de l'Agriculture. Il débuta à Maria, comté de Beauport, six mois plus tard, il était nommé agronome à Matane, où durant 17 ans, il conquiert l'estime de l'admiration de toute la population. En avril 1922, il épousa Mlle Bernadette Chamberland. Au cours des années passées à Matane tous les champs d'action s'ouvrirent devant son désir de servir et de se dévouer. La classe agricole, autant par amour que par devoir, fut l'objet constant de ses activités. Pour elle, il créa et organisa plusieurs coopératives agricoles très importantes; il créa et organisa encore dans presque toutes les paroisses des cercles de fermières, des cercles de jeunes éleveurs, des centres de criblage, des cercles avicoles, des centres de contrôle laitier, etc. En plus de ces activités professionnelles, il occupa différents postes. Il fut président de la Commission Scolaire, échevin durant deux termes, président de la St-Vincent de Paul, président de la Société St-Jean-Baptiste et inspecteur du bureau d'Hygiène. Il était l'ami de tous; il a également été le compagnon quotidien de M. le chanoine Côté.

En 1937, il s'installa à Pierreville, comté d'Yamaska, à titre d'agronome régional du district de Nicolet. L'année suivante, comme le bureau régional de Pierreville était transféré à Nicolet, il y déménagea également. Là encore, il poursuivit son insatiable désir de se donner et de servir. Entre autres choses, il fonda et organisa plus de 30 coopératives agricoles. Là encore, élargissant le cercle de sa profession, il participa à plusieurs activités de sa ville. Il fut échevin durant 4 ans, président de la ligue du Sacré-Coeur durant de nombreuses années et membre des Chevaliers de Colomb. Dans tous les domaines de son activité débordante, il n'avait qu'une ambition; faire son devoir et rendre service. Il fut toute sa vie, un modèle pour son entourage et ses parents (suite à la page 4)

## Le Grand Spectacle de l'Année Sainte à Nicolet

Judi le 20 avril courant, à 8h. du soir, la population de Nicolet aura le grand avantage d'assister au Grand Spectacle de l'Année Sainte en la salle Ste-Elizabeth. Avec le concours de l'Association des Dames de Charité, de cette ville, le magnifique drame "La Passion du Fils de l'Homme" de Paul Gury Le Gouirdec sera présenté à l'admiration de la population nicolétaine. Plus de cent mille personnes l'ont vu et applaudi lors du Congrès Marial d'Ottawa. C'est une chance unique qui est offerte à toutes les personnes qui n'ont pas eu l'avantage de se rendre à Ottawa au mois de juin 1947. Plus de 50 personnes sont en scène dans un décor fabriqué spécialement pour cette représentation en la salle Ste-Elizabeth. Tous les spectateurs pourront voir la ville de Jérusalem, la maison de Béthanie, le Palais d'Hérode, le Palais de Pilate, le Jardin des Oliviers, le Tombeau de la Résurrection, le Calvaire, ainsi que plusieurs autres vues de Terre Sainte, et comme tableau final Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Toute l'assistance sera aussi témoin des décors d'une grande splendeur, de costumes de grande richesse et d'un goût unique, de jeux de lumière féériques et d'une musique prenante enregistrée par les plus grands orchestres du monde.

Jean-Paul Kingsley, avantageusement connu par la province et à Montréal, a assumé la direction artistique de ce grand spectacle et jouera lui-même le rôle de Jésus.

Les Dames de Charité font un vibrant appel à toute la population tant de Nicolet que des paroisses voisines pour que personne ne perde cette occasion unique de voir "Jésus Fils de Marie".

## Le Conseil 1326 des Ch. de Colomb de Nicolet demande la nomination d'un ambassadeur au Vatican

Après avoir pris connaissance d'un message de M. J. Lavallée, secrétaire d'Etat des Chevaliers de Colomb des Chevaliers de Colomb demandant aux divers Conseils des Chevaliers de Colomb de la province de Québec de réclamer auprès du Très Honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada et de l'hon. L. B. Pearson, ministre des Affaires Extérieures ainsi qu'après des députés la nomination immédiate d'un ambassadeur auprès du Vatican, le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet a unanimement appuyé cette demande et la résolution a été immédiatement expédiée à qui de droit.

## "Dites-moi"

Voilà une émission qui met à l'épreuve l'esprit d'observation des radiophiles. Les fidèles auditeurs de DITES-MOI sont toujours à la recherche du fameux bruit mystérieux que leur fait entendre Bernard Goulet. Ecoutez DITES-MOI le lundi au vendredi à 6 h. 45 p.m., sur les ondes de CHRC, et si vous réussissez à identifier ce bruit, faites parvenir votre réponse à "DITES-MOI", Poste CHRC, Québec. Et n'oubliez pas que pour doubler votre prix vous n'avez qu'à inclure une preuve d'achat du produit annoncé au cours de l'émission.

## Protection peu coûteuse

Les enfants en croissance requièrent la vitamine D tous les jours. Mais cette vitamine ne se trouve pas en quantité suffisante dans le régime normal et on ne peut plus l'obtenir de façon pratique du soleil. Il faut donc pendant toute la croissance l'ajouter artificiellement au régime de l'enfant. Partout au Canada, elle s'achète à prix modéré sous forme de liquide, de capsule ou autre.

## Le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet rend hommage à la mémoire de M. Jean-Baptiste Millette, membre de ce conseil, décédé récemment

Lors de sa dernière assemblée tenue récemment en sa salle de la rue Fortier, le conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet a rendu un brillant hommage à la mémoire de M. Jean-Baptiste Millette l'un de ses membres les plus distingués décédé récemment en cette ville.

Invité par le Grand Chevalier à faire cet éloge funèbre du chevalier J. Bpte Millette, Me J. A. Gaudet, maire de la ville de Nicolet s'exprima ainsi: "Depuis quelques mois, il semble que le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet, ait été épuisé plus qu'à l'ordinaire par la perte de plusieurs de ses membres, et non les moindres. Depuis l'automne dernier en effet, il ne s'est pas coulé de mois sans que l'on ait à rappeler le souvenir de l'un des nôtres ravi à l'affection des siens et à l'amitié de ses frères par cette impitoyable faucheuse qu'est la mort.

Connaissant les relations plus étroites qui m'unissaient au frère Jean-Baptiste Millette, le Grand Chevalier m'a demandé de rappe-

ler son souvenir et d'évoquer devant vous quelques-unes des étapes de sa vie. En acceptant cette invitation que ma grande amitié et ma haute considération pour le regretté disparu m'empêchaient de refuser, je m'excuse de n'apporter ici que quelques notes sans suite, indignes peut-être du souvenir que nous gardons tous de cet homme. Je n'ai plus, si parfois je l'ai eu la faculté de parler, voire même d'écrire, que posséder à un haut point certains membres de cette Cour. Je ne voudrais pas, non plus, faire acte de modestie trop prononcée, en implorant votre indulgence. D'ailleurs toutes les occasions sont bonnes pour mériter. Je vous remercie donc de l'attention que vous voudrez bien me porter.

Pour ceux qui habitent Nicolet depuis peu, et pour tous, peut-être, car la mémoire est la faculté d'oublier, jetons un regard sur la biographie de Jean-Baptiste Millette. Jean-Baptiste Millette était né à St-Guilhem d'Upton, d'une famille rurale; il fut toujours fier de ses (suite à la page 4)

## Echange de visites entre jeunes Canadiens

"Visites interprovinciales", société qui favorise l'échange de visites entre Canadiens des deux langues prend toujours de l'expansion. Au cours de la dernière année, 452 Canadiens ont 238 de langue française et 214 de langue anglaise, ont profité des avantages qu'elle offre. La plupart de ces jeunes ont échangé des visites pendant la période des vacances tandis que les autres se sont rendus dans l'une ou l'autre province pour y travailler. De plus, des familles qui ont échangé des visites au cours d'années précédentes continuent de le faire chaque année. La société n'est pas toujours mise au courant de telles visites.

des visites, sont organisés, tout particulièrement le second, dans le but d'être utile aux personnes qui désirent employer leurs courtes vacances pour faire un voyage tout à la fois agréable et éducatif. Afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de mieux connaître leur pays et leurs compatriotes, d'étudier une langue seconde, des bourses sont offertes chaque année par les Clubs Rotary de Québec et de Warton, Ontario, par le club Richelieu de Québec et le Business and Professional Women's Club de Simcoe, par les High Schools de Walkerton, Salfast et Puddington et par le collège Upper Canada, de Toronto.

A Toronto et à Québec, des clubs groupant les participants aux "Visites interprovinciales" ont été organisés. Les membres de ces clubs prêtent leur concours à l'occasion. Tantôt ils organisent un pique-nique (suite à la page 4)

## ANNIVERSAIRE



L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, qui célèbre, le 20 avril, son 60ième anniversaire de naissance. Il est premier-ministre pour un troisième terme, son gouvernement d'Union Nationale ayant été élu en 1936, réélu en 1944 et en 1948.

## Faits saillants

du rapport annuel de la Ford Motor Company of Canada, Limited, pour l'exercice 1949.

L'année a été la meilleure qu'ait connue la compagnie depuis sa fondation.

Le volume des ventes a atteint un record sans précédent de \$212,386,601, soit 26 pour cent de plus qu'en 1948.

Cette augmentation est due entièrement à l'accroissement des ventes sur le marché canadien, où la Société Ford du Canada a vendu 35,7 pour cent de tous les véhicules d'origine canadienne ou américaine vendus en gros durant l'année.

Les ventes réalisées au Canada ont totalisé une somme de \$182,077,638, soit 85,8 pour cent du total des ventes, alors qu'en 1948, el-

les s'étaient chiffrées par 122,118,522.

En 1949, les Canadiens ont acheté plus de voitures Ford que de n'importe quelle autre marque. La voiture Meteor s'est placée au troisième rang parmi toutes les marques, et les voitures Mercury et Monarch l'ont emporté par le chiffre des ventes sur toutes leurs rivales dans leurs catégories.

Les camions Ford et Mercury réunis ont constitué 33,9 pour cent du nombre total de camions canadiens et américains vendus dans le pays en 1949.

Les ventes de tracteurs et de machines aratoires importées par la société pour être vendus au Canada ont été plus nombreuses qu'jamais.

Les bénéfices nets de \$17,256,762 équivalent à \$10,40 par action, et à 8,13% du chiffre des ventes.

L'actif total de \$138,753,042 a excédé tous les totaux précédents, dépassant de \$18,386,568 celui de la fin de l'exercice 1948.

Le nombre des employés, soit en moyenne 14,257, a été légèrement plus bas que celui de 1948 alors que la moyenne fut de 14,298. Les salaires et payes ont atteint le chiffre record de \$40,735,348.

La production de 112,130 voitures et camions a excédé tous les records du passé; en 1948, elle fut de 97,015 véhicules. La compagnie s'est avérée une fois encore le plus important constructeur de véhicules-moteurs au Canada.

Les prix des voitures et camions construits par la compagnie en 1949 n'ont pas accusé de hausse, malgré l'augmentation des frais entraînés par la dévaluation du dollar canadien ainsi que par les nombreuses modifications extérieures et mécaniques apportées en décembre aux voitures de tourisme 1950.

## SUR LES ONDES

### "V'la le bon vent"

V'la le bon vent est une nouvelle émission de Radio-Canada qui nous permettra d'entendre ce que la musique populaire offre de meilleur. Le répertoire est très vaste puisqu'il comprend d'innombrables airs de folklore, des mélodies ou des danses de grands maîtres, ou, encore, de spirituelles chansons de compositeurs aussi connus que Charles Trenet et Vincent Scotto.

V'la le bon vent est entendu chaque lundi soir, de 9 h. 30 à 10 heures. Le réalisateur, Georges Dufresne, s'est entouré de musiciens d'une vaste expérience: Hector Gratton comme chef d'orchestre et Louis Bédard qui dirigera les Troubadours du Québec, un choeur qu'il a constitué, il y a quelques années.

Ces musiciens nous offriront le 24 avril un programme d'une grande variété. L'orchestre jouera la Marche en sol de von Holet, la Pastorale écossaise de Gustave Sainger, Pastorale et Scherzo de Scarlatti et, enfin, une Berceuse sauvage de son directeur. Ici, comme dans plusieurs autres de ses oeuvres, Hector Gratton s'est inspiré du folklore.

Les Troubadours du Québec chanteront le Tango du chat de Vincent Scotto. Ne vous estimez pas tant, un air de folklore harmonisé par Louis Bédard, et Ding Dong de Charles Trenet.

### La reprise de "Montage" à Radio-Canada

Radio-Canada reprendra, le 28 avril, l'émission Montage qui a obtenu un beau succès l'été dernier. Chaque vendredi soir, à 8 h. 30, une équipe d'écrivains nous parlera de la vie à Montréal et à Québec, de faits peu connus de la petite histoire ou, encore, des légendes de notre pays.

Mme Lucette Robert nous signalera les petits et grands événements de la semaine à Montréal, en particulier ceux de la vie mondaine. Mlle Charlotte Savary racontera de son côté l'une des nombreuses légendes dont se souviennent encore les Québécois; M. Léon Trépanier nous reviendra dans un rôle de vieil antiquaire et il nous décrira chaque semaine une belle pièce de son inépuisable collection; enfin, M. Jean Sarrazin nous signalera des aspects peu connus de Québec et il nous fera le portrait d'une personnalité.

Paul-Henri Chagnon est le réalisateur de Montage.

### "Neiges" au théâtre Ford

A l'affiche du "Théâtre Ford", jeudi soir prochain le 27 avril, de 9 heures à 10 heures, Radio-Canada présentera une pièce radiophonique intitulée "NEIGES", dont les auteurs sont Marcelle Maurette et Georgette Paul.

Cette pièce décrit la rivalité entre une danseuse célèbre sur son déclin, Monna, et une jeune étoile, Claudie, qui, sans s'en rendre compte, porte ombrage à son aînée.

L'amoureux de Monna, constamment éconduit par cette dernière qui sacrifie tout à son art, s'éprend finalement de Claudie et part avec elle. La jeune étoile connaît de grands succès. Puis vient le moment où Monna essaye de reprendre la faveur du public. A la dernière minute, cependant, Monna se sent incapable de remonter sur les planches et c'est Claudie qui sauvera la situation dans l'apothéose de son triomphe auquel elle associera généreusement Monna.

Les principaux interprètes de cette adaptation radiophonique seront Yvette Brind'Amour, Antoinette Giroux et Roger Gareau.

### CHANGEMENTS AUX HORAIRES

En vigueur dimanche le 30 avril, 1950



Le "Théâtre Ford", commandité par la compagnie Ford du Canada, est radiodiffusé chaque jeudi soir, de 9 h. à 10 h., par Radio-Canada.

### "Escale"

Les compositeurs anciens et modernes se sont inspirés de leur caractère propre à leur pays d'origine et aux pays où ils ont vécu. On retrouve donc dans leurs oeuvres l'atmosphère qui les a entourés. Au gré de la musique vous êtes invités à visiter un pays différent chaque soir de la semaine à CHRC, à 7 h. 30. Cette émission mettra en vedette les plus grands artistes contemporains.

### "Visage du monde"

Alain Grandbois est l'auteur de Visage du monde, une émission que Radio-Canada présente chaque mardi soir, à 7 h. 45. Cet excellent écrivain nous fera visiter les grandes villes d'Orient et d'Occident où il a fait des séjours prolongés.

Jacques Auger lira ces récits qui nous feront traverser l'Europe, la Chine, les Indes, les Amériques.

Alain Grandbois a beaucoup voyagé. Ses premiers vers ont paru en Chine; un autre de ses ouvrages a été publié à Paris. Il a ensuite obtenu à deux reprises le Grand Prix littéraire de la Province de Québec: en 1941, pour un ouvrage sur Marco Polo et, en 1947, pour un recueil de poèmes: "Les Iles de la nuit". Depuis, il a publié un autre recueil: "Rivages de l'homme".

## CAMILLE LANGLOIS

Entreposage et vente de Fourrures.

Réparation de fourrure et garniture de tous genres.

200 Est, Notre-Dame

Tél. 369-J

VICTORIAVILLE

### Message de Sa Sainteté le Pape Pie XII aux aveugles du Canada

"Que la lumière de l'Intelligence et de la Foi comble la lumière matérielle qui vous manque."

Dans une lettre adressée à la Société Amicale des Aveugles, le Rév. Père R. Campbell, C.S.V., raconte l'audience qu'a bien voulu lui accorder sa sainteté le Pape au cours du mois de mars. Il dit comment en compagnie du Rév. Père P. Boury S.J., directeur général de la Croisade des Aveugles en France et du Rév. Père P. Côté prêtre aveugle, directeur d'une institution pour aveugles et de colonies de vacances à Lyons, ils furent reçus en audience dans un salon privé voisin du cabinet de travail particulier de sa sainteté. C'est avec une paternelle sollicitude que le Saint Père écouta ces trois grands missionnaires d'Action Catholique auprès des aveugles lui parler du rôle qu'ils accomplissent au sein des aveugles et lui

exposer leurs aspirations pour l'amélioration du sort des aveugles tant au point de vue moral que matériel. Le Saint Père, écrit le Père Campbell a été visiblement ému quand nous l'avons assuré que les aveugles prient beaucoup pour sa sainteté et pour toutes ses intentions. Quand je lui ai demandé s'il avait un message à me confier pour les aveugles du Canada Il me dit "Je demande au Ciel, que la lumière de l'Intelligence et de la Foi comble en eux la lumière matérielle qui leur manque" puis il donna une bénédiction particulière à chacun de ces trois prêtres béniissant aussi leurs oeuvres, leurs parents et amis, les aveugles qu'ils représentent et leur Patrie. Le Père Campbell ajoute inutile de dire que j'ai demandé à Dieu que les grâces attachées à cette bénédiction se répandent au centuple sur l'oeuvre de la Société Amicale des Aveugles.

Le Rév. Père R. Campbell, C.S.V., qui est aumônier National de la Croisade des aveugles au Canada est parti en juillet 1949 en compagnie du Rév. Père Jean Cypriot C.S.V. pour l'Europe, afin d'y étudier



Un champion!

Seagram's King's Plate Rye Whisky

Servez Seagram en toute confiance

Le fonctionnement des Oeuvres, tant scolaires que potcolaires se rattachant aux Aveugles. Les Pères Cypriot et Campbell ont visité les différentes institutions pour aveugles de France, Belgique, Hollande Italie et Suisse ils iront sous peu en Angleterre, en Irlande et en Espagne.

Le Rév. Père R. Campbell revient au Canada d'ici quelques mois. Nous formons des vœux pour que la communauté des Clercs de St-Viateur composée d'éducateurs de mérite veuille bien, dans un avenir rapproché, se pencher vers l'oeuvre des Aveugles et doter le Canada Français d'une école pour nos garçons aveugles de plus de douze ans.

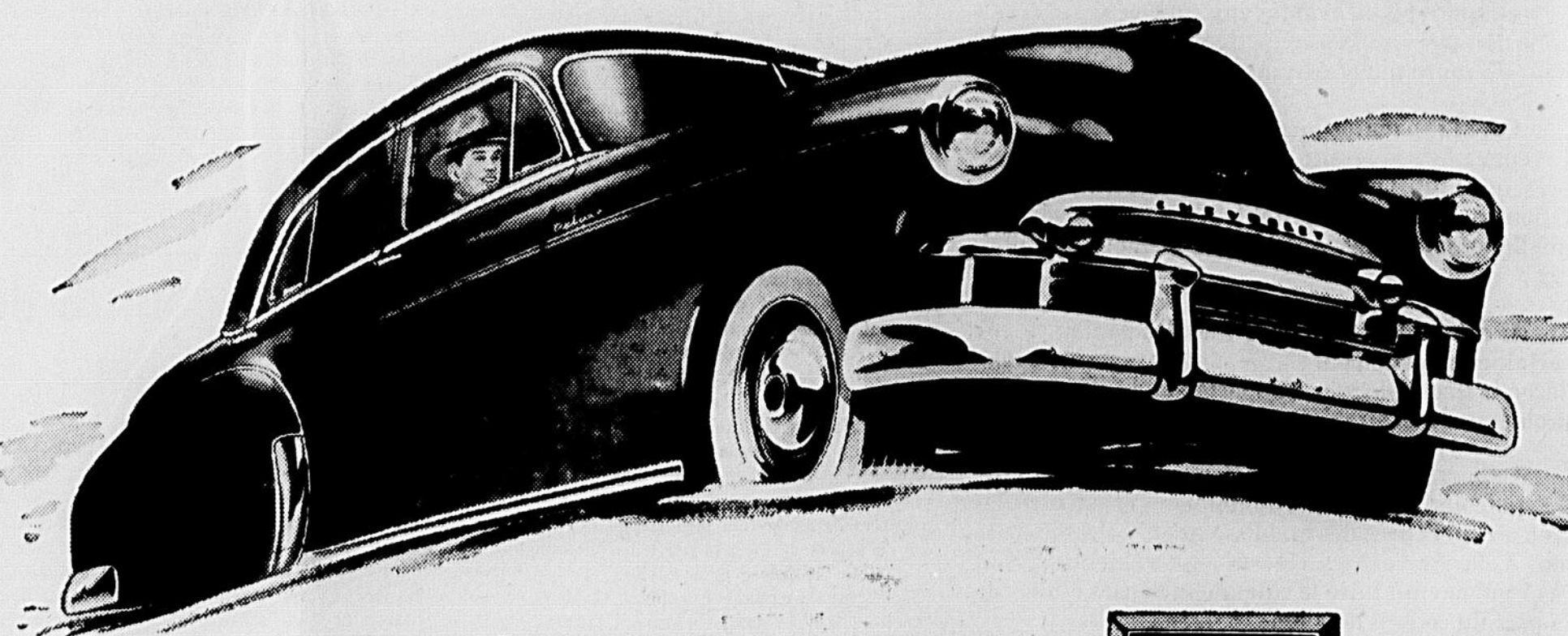
### La Bible vous parle...

"Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés dans le pays que Yaweh, ton Dieu te donne. Tu ne tueras point. Tu ne commettras point d'adultère. Tu ne déroberas point. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni rien de ce qui appartient à ton prochain."

Exide 20, 12-17.

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Seule la Chevrolet, dans le domaine des bas prix, vous donne tout ce qu'il y a de nouveau... de palpitant... d'économique!



PREMIÈRE... et meilleure... au coût le plus bas



Oui, vous pouvez attendre le nouveau standard de puissante performance économique de la Chevrolet 1950... de même que vous pouvez attendre le nouveau standard de beauté, de suspension confortable, de conduite facile et de sûreté en général.

C'est la seule voiture à vous offrir, au coût le plus bas, les nouvelles carrosseries Fisher vedettes d'élégance dont la beauté attrayante est une source de fierté.

C'est la seule voiture à vous offrir, aux plus bas prix, le moteur à soupapes en tête, un champion mondial - déjà célèbre par son fonctionnement économique et de tout repos - et considérablement amélioré cette année!

C'est la seule voiture à vous donner le confort luxueux et la douce suspension des genoux

mécaniques unifiées... ainsi que la stabilité et la tenue de route supérieures de la plus grosse et de la plus lourde voiture de cette catégorie... la protection et la sûreté d'un pare-brise bombé à visibilité panoramique... les freins Certi-Safe prouvés... la glace de sécurité partout et beaucoup d'autres facteurs de sûreté importants.

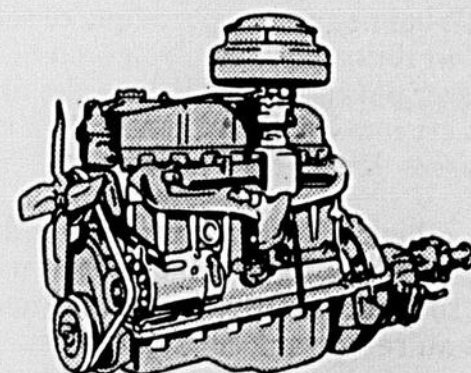
C'est pour cela qu'un nombre sans précédent d'hommes et de femmes inspectent la nouvelle Chevrolet, en font l'éloge et donnent leur commande.

Voyez la Chevrolet pour 1950 - la voiture qui vous offre toutes ces caractéristiques aux plus bas prix avec de si faibles frais d'utilisation et d'entretien. Voyez-la aujourd'hui et nous croyons que vous conviendrez volontiers que c'est la première et la meilleure au coût le plus bas!

La Chevrolet - et seule la Chevrolet - vous apporte tous ces avantages de belle voiture au coût le plus bas! NOUVELLES CARROSSERIES FISHER EN BRILLANTES NOUVELLES COULEURS... NOUVEAUX INTÉRIEURS DEUX TONS, SPACIOSITÉ ET LUXE SUPÉRIEURS... DIRECTION SYMÉTRIQUE ET SUSPENSION À GENOUX MÉCANIQUES UNIFIÉS... PARE-BRISÉ BOMBÉ, LE PLUS GRAND DE TOUTES LES AUTOS À BAS PRIX (LA VOITURE LA PLUS LONGUE ET LA PLUS LOURDE DE SA CLASSE, ET SA VOIE EST LA PLUS LARGE)... FREINS HYDRAULIQUES CERTI-SAFE.

### MOTEUR À SOUPAPES EN TÊTE PLUS PUISSANT, TRÈS AMÉLIORÉ

avec carburateur à jet de puissance auxiliaire et soupapes d'échappement plus grandes



Le bon moteur Chevrolet qui vient d'être encore amélioré... vous apporte plus de puissance, de plus vives reprises, une meilleure performance aux faibles allures... un meilleur rendement à tout point de vue!

LA PLUS ACHETÉE... LA PLUS ACHETABLE DU CANADA

Houle Automobile Enrg. NICOLET

MOTO 1950! CULTIVATEURS

Le capitale du lait

DOUBLONS NOTRE PRODUCTION LAITIÈRE

## COMMANDEZ LA "DE-LUXE"

Entièrement en métal



Notre store vénitien en plus d'être indispensable ornement agréablement tous foyers modernes.

Manufacturé par

**THERRIEN VENETIAN BLINDS REG'D**

ASBESTOS, QUE.

- 12 couleurs de lames
- 20 couleurs de rubans.

LIVRAISON 3 JOURS

En vente dans les principaux magasins de votre localité.

j.n.o.



Mutations de ...

(suite de la 1ère page)

1; au nord-est et au nord-ouest au No 178-2, terrain du Canadien National; le terrain présentement baillé formant une superficie de 114080 pieds carrés, mesure anglaise. Un autre terrain faisant également partie du lot P178-4 du cadastre renouvelé de la ville de Nicolet, étant la continuation, vers le sud-ouest, de la rue indiquée sur le plan annexé aux présentes, comme étant le No 178-3-9, le dit terrain mesurant 40 pieds de largeur par 148 pieds de profondeur et ainsi borné; vers le nord-est par le terrain en premier lieu ci-dessus décrit; au sud-ouest par l'Avenue de l'Ecole Normale; et les deux autres côtés par le surplus du dit numéro 178-4, propriété du bailleur. Bail à rentes foncières par Antoinette Trudel à Ludger René, du terrain ci-après désigné: un terrain emplacement en la ville de Nicolet, à prendre dans le lot de terre portant le No P 178-4 du cadastre renouvelé de la ville de Nicolet, le dit terrain mesurant 68 pieds de largeur sur l'Avenue de l'Ecole Normale sur 100 pieds de profondeur, plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, et ainsi borné: au sud-est à une rue projetée; au nord-ouest au terrain concédé à Georges Robin; au sud-ouest, à l'Avenue de l'Ecole Normale; et au nord-est au surplus du dit lot 178-4, propriété de la succession. Déclaration en date du 21 janvier 1950, devant H. R. Dufresne,

notaire, faite par Napoléon Therrien, comme suit: Que par une donation de feu Théophile Therrien & Uxor, aux minutes de H. R. Dufresne, notaire, de Nicolet, le 30 juin 1892 dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement No 2 du comté de Nicolet, le 3 mai 1900, sous le No 1, A-1, il est devenu propriétaire du lot de terre portant le No 360 du cadastre pour les ville et paroisse de Nicolet; lequel immeuble, après la mise en forme du cadastre renouvelé de la ville de Nicolet, a été désigné sous le No 360.1. Que lors de l'établissement de la Manufacture de Lunettes, à Nicolet, en 1912, il a concédé le dit No 360, le terrain nécessaire à l'érection de la manufacture; et en même temps, il a cédé un terrain ou passage allant de l'Avenue de l'Ecole Normale au terrain de la dite manufacture; lequel chemin ou passage a toujours été, depuis, considéré sous le nom de rue Martin ou rue du Palais de Justice, comme propriété de la ville de Nicolet, et administré par cette dernière.

Déclaration en rectification de désignation par Napoléon Therrien et J. A. Martin, en date du 4 février 1950, devant H. R. Dufresne, lesquels déclarent que la désignation contenue dans un bail & concession, reçu devant le notaire soussigné, le 3 mai 1941, et dont copie enregistrée au bureau d'enregistrement No 2 du comté de Nicolet, le 20 juin 1941, sous le No 30181-B-38 a été décrite par erreur comme faisant partie du lot No 360-1 du cadastre renouvelé de la ville de Nicolet; et que la véritable désignation du terrain alors concé-

de, est la suivante: Un terrain en la ville de Nicolet, du côté du nord-est de la rue de l'Ecole Normale, ayant 96 pieds ou environ, de largeur, par environ 250 pieds de profondeur; borné au sud-ouest à l'Avenue de l'Ecole Normale; au nord-est et au sud-est à la rue du Palais de Justice; et au nord-ouest au lot No 361-2, terrain de l'Ecole Normale. Ce terrain concédé était ci-devant désigné sur le plan déposé par Napoléon Therrien, comme étant les lots Nos 360-3, 360-37, 360-38, 360-39 et 360-40; et a été, plus tard, et encore aujourd'hui désigné sur le cadastre revisé de la ville de Nicolet, comme étant le No 360-48.

Le Conseil 1326 ...

(suite de la 1ère page)

origines, puis, fils du sol, il est devenu professionnel du sol en embrassant la carrière agricole. Il était à nos sens, doublement nicolétain puisqu'il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet, ayant été élève du cours 1907-1915, et que, de plus, il a vécu parmi nous, en plus de cette période de son cours classique, comme citoyen de cette ville, de 1936 à la date de sa mort, survenue le 13 mai 1941, et dont copie enregistrée au bureau d'enregistrement No 2 du comté de Nicolet, le 20 juin 1941, sous le No 30181-B-38 a été décrite par erreur comme faisant partie du lot No 360-1 du cadastre renouvelé de la ville de Nicolet; et que la véritable désignation du terrain alors concé-

table dévouement, profondément chrétien, possédant une foi vive, il organisa en grand nombre des réunions. Il fut également membre et président de la Ligue du Sacré-Coeur, pour le développement de laquelle il se dévoua sans cesse. Au service de l'Eglise comme au service de l'Etat, il ne ménagea ni ses peines, ni son temps. Dans le domaine municipal, il me fait plaisir d'évoquer sa mémoire ayant été l'un des échevins les plus dévoués et les plus désintéressés. Sa santé, son temps, voire même son argent, il les dépensa sans compter dans l'intérêt de sa ville.

Création d'un ...

(suite de la 1ère page)

ce travail pour stimuler les clauses d'une constitution qui sera ensuite mise à l'approbation des représentants des divers mouvements sportifs et sociaux. Ce comité se mettra de suite au travail pour stimuler les clauses d'une constitution qui sera ensuite mise à l'approbation des représentants des divers mouvements sportifs et sociaux. Ce comité se mettra de suite au travail pour stimuler les clauses d'une constitution qui sera ensuite mise à l'approbation des représentants des divers mouvements sportifs et sociaux.

guay, secrétaire de cette même Société agissait comme secrétaire de cette réunion. M. Gaston Charland, président de la Ligue de Baseball de cette ville explique le but de cette réunion et demande qu'on en vienne à une entente. Comme première base, dit-il, il serait opportun de créer un comité dit "des loisirs". C'est dans ce but que cette réunion est convoquée. Ce comité régirait les problèmes des divers mouvements sportifs et sociaux de cette ville et aurait plein pouvoir de s'adresser à qui de droit pour obtenir l'aide nécessaire à chacun de ces mouvements, ce qui éliminerait sans aucun doute, le chahut qui existe actuellement. Ainsi donc les fonctions de ce mouvement central convergerait vers l'unification de tous les mouvements sportifs et sociaux actuellement existants. Ce comité observera une saine autonomie envers chacun des mouvements. Il faudra chasser l'esprit de domination. Ce comité se nommera "Le Comité paroissial des Loisirs". M. Gaston Charland propose la nomination de sept personnes dans ce comité.

Funérailles de ...

(suite de la 1ère page)

à qui il prodigua conseils et assistance. Pour ses enfants, il fut un père accompli et pour son épouse, un inoubliable époux. Il faisait de l'action catholique active, notamment en faveur des retraites fermées. Tous déplorent une mort aussi inattendue. Toute la population de Nicolet se joint aux nombreux amis du défunt pour offrir à sa famille si cruellement éprouvée, ses plus sincères condoléances et déposer sur cette tombe l'hommage respectueux de son souvenir. Les porteurs d'honneur étaient MM. les agronomes Armand Joubert, de St-Léonard, Napoléon Mercier, Roger Cloutier, Gérard Rivard, H. P. Ricard, tous de Nicolet, et J. R. Paradis, de Sorel. Les porteurs de la Direction funéraire Rousseau et Frères Ltée avaient la charge de porteurs officiels. La quête fut faite par MM. les agronomes H. P. Ricard et Nap. Mercier. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Bernadette Chamberland; ses enfants Rosaire, M.D., Suzanne g.m.e., Roland, étudiant, Monique (Mme Jacques Cloutier), Bernard, Jean. Paul, étudiant au Séminaire de Nicolet, Jacques, étudiant au Séminaire de St-Hyacinthe, Guy, étudiant à l'Académie Commerciale des FF. des Ecoles Chrétiennes à Nicolet, Claude, étudiante au Pensionnat Notre-Dame de l'Assomption, à Nicolet et Serge, 5 ans; son grand-père, M. E. A. Chamberland, marchand, de Bic; ses frères et leurs épouses, M. et Mme Alphonse Millette, de Montréal, M. et Mme Hughes Millette, de Montréal, M. et Mme Honorius Millette, de Montréal, M. et Mme Geo.-Etienne Millette, de St-Hughes, M. et Mme Horace Millette, de St-Guil-laume; sa sœur, Mme Emile Julien, de St-Guil-laume; ses belles-sœurs; la Rév. Soeur Marie-de-la-Passion, de la communauté des religieuses du Sacré-Coeur d'Ottawa (Alice Chamberland); son beau-frère, M. et Mme Eloi St-Germain, née Yvonne Chamberland, de Québec; ainsi que de nombreux cousins, cousins, neveux et nièces. Outre les parents plus haut mentionnés, on remarquait dans la cortège: Son Honneur le maire J. A. Gaudet, avocat, de Nicolet, MM. les échevins J. U. Garon, représentant officiel de Me Maurice Boisvert, député fédéral de Nicolet-Yamaska, Dr Herman Chatillon, MM. Fernand Rock et Raoul Blanchette, de cette ville; Son Honneur le maire Geo. Fleurent, de Nicolet-Sud, Son Honneur le maire Adé-lard Duval, de St-Jean-Baptiste de Nicolet; Me Armand Proulx, avocat, greffier de la ville de Nicolet, MM. Rodrigue Camirand, assistant greffier, Rémi Raiche, trésorier, E. douard Smith, assistant-trésorier, Edouard Beaulac, chef de police, Jean-Luc Lemire, surintendant des travaux municipaux.

Le service fut chanté par M. l'abbé Antoine Melançon, curé de St-Léonard, accompagné de MM. les R. R. et Labonté curé de St-Césaire, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, des messes furent dites aux autels latéraux de la cathédrale par MM. les abbés Walter Roux, vicaire à la cathédrale de Nicolet, le Rév. Père Maurice Cadioux, s.m.m., directeur de la Villa du Rosaire, à Nicolet, MM. les abbés Robert Beaudet, professeur au Séminaire de Nicolet et Paul Roy, directeur de l'Ecole d'Agriculture, de Nicolet. On remarquait au sanctuaire: Mgr Albertus Martin, P.D.V.G., MM. les chanoines J. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire de Nicolet, Emile Lauzières, chancelier de l'évêché, Robert Charland, supérieur du Séminaire, MM. les abbés Georges Dubuc, supérieur du Séminaire, Albert Dumas, curé de la cathédrale, Poirier, aumônier de la Sainte-Vierge de Nicolet, Wilfrid Bergeron, aumônier des R.R. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu, Laliberté, directeur spirituel au Séminaire de St-Hyacinthe, le Rév. Père Supérieur du Noviciat Montfortain, de Nicolet, le Rév. Père Guindon, s.m.m., directeur des R.R. PP. Montfortains à Papineauville, MM. les abbés Caya, assistant aumônier des R.R. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu, Geo.-Etienne Lemire, préfet des études au Séminaire de Nicolet, Alph. Desharnais assistant aumônier des R.R. SS. du Précieux Sang, de Nicolet, Euclide Rousseau, de Sherbrooke, Alexis Rousseau, d'Abercon, Belcourt, de St-Grégoire, Tétrault, de St-Ferdinand, Camille Longval, de Ste-Eulalie, Emile Picard, assistant aumônier des R.R. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de Nicolet, Alcide Lemaire, de Ste-Monique, Lucien Roberge, Charles-Edouard Brassard, curé de St-Zéphirin, Gustave Côté, Foucault, Martial Houle, Geo. Côté, Rémi Dolan, J. M. Grandmont, V. Lefebvre, tous du Séminaire de Nicolet, Martel, de l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, O. Lupien et I. Lauzières aussi de l'Ecole d'Agriculture, Jacques Rouillard, secrétaire de Son Exc. Mgr. Lafortune et Germain Rouillard, vicaire à la cathédrale. On remarquait dans la nef: les R.R. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge avec leurs élèves du Pensionnat Ste-Marie et de l'Ecole Normale, les R.R. SS. Grises, les R.R. SS. du Précieux Sang, les R.R. SS. Ste-Jeanne d'Arc, les Apôtres de Marie Médiatrice, les R.R. SS. Notre-Dame du Clergé, les R.R. SS. de la Sainte-Famille, les élèves de l'Ecole d'Agriculture, la classe de Versification du Séminaire de Nicolet, la classe de sixième année de l'Académie Commerciale des R.R. FF. des Ecoles Chrétiennes, de Nicolet, les élèves du Jardin de l'Enfance. La chorale de la cathédrale, conjointement avec la chorale du Séminaire était sous la direction de Me Renaud Chapdelaine, avocat et maître de chapelle et l'orgue était touché par M. l'abbé Th. Tessier, organiste.

MAMMITE

Saver-vous combien de vaches dans votre troupeau sont affectées de MAMMITE. Faites le test vous-même avec les CARTES "MAMMITES". IL VOUS EN COUTERA PAS UN CENT. Nous pourrions GRATUITEMENT les CARTES ainsi que notre Bulletin expliquant le traitement le plus moderne sur la Mammite. ADRESSEZ-NOUS CE COUPON DES AUJOURD'HUI. Nom: R.R. No: Localité: Comté: Nombre de vaches dans votre troupeau: LABORATOIRES DR LEO LORRAIN LIMITEE. 211 PAUL YVES BLVD. - MONTREAL - CANADA.

ron, de Nicolet, M. Jean Desnoyers de Québec, M. J. A. Martin, gérant de l'American Optical Co. de Nicolet, Dr et Mme P. M. St-Pierre, de Nicolet, Dr Richard Poirier, Dr Moïse Vigneau, Sr A. Laperrière, tous de Nicolet, Dr et Mme Lemire, de la Baie du Febvre, Dr Jules Laberge, de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, M. Antoine Biron, avocat, maire de Drummondville, M. Romulus Roy, notaire de St-Léonard M. André Vigeant, avocat de Nicolet, Arthur Désilets, notaire de Nicolet, P. A. Trahan, avocat de Nicolet, Renaud Chapdelaine, protonotaire, de Nicolet, Dr R. Veilleux, Dr et Mme G. A. Brossard, Milles Mireille Gagnon et Fernand Houle, garde-malades à l'Hôpital Notre-Dame, MM. J. C. Mercier gérant de la Caisse Populaire de Nicolet, L. E. Moreau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, à Nicolet, J. O. Couture, gérant de la Banque Provinciale, à Nicolet, M. et Mme Willie Banville, de Québec, Milles Andrée et Pierrette Salvas, de Sorel, Rita Gagné, Gisele de Beauchemin, Michelle et André Gaudet, de Nicolet, Mme Arthur Gaudet, de Victoriaville, M. Emile Millette, de Stratford, Ont., Mme Alfred Lemay, de Victoriaville, M. et Mme Omer Dumaine, de St-Guil-laume, M. Emile Goulet, ingénieur civil de Drummondville, M. Gaston Carignan représentant les étudiants en médecine de Laval, de Québec, M. Paul Auger, E.M. représentant du cours 37-43 du Séminaire de Nicolet, l'avocat Paul Rousseau, de Drummondville, Mme Donat Lemire, de St-Guil-laume, MM. A. Brossard, Laurent Proulx, Sylvio Desnoyers, Paul Brochu, Geo.-Et. Côté, J. Bpte Desfossez, Félix Desrosiers, Herman Rousseau, Antonin Côté, O. Lambert, Roméo Lafond, Jean-Marie Charland, Georges Caron, Julien Rousseau, Lucien Houle, Rodolphe Morissette, Maurice Béliveau, Robert Proulx, Bruno Beauchemin, Maurice René, Raoul Lemire, Antonio Blondin, Nap. Therrien, Marcel Dubuc, Geo. Boucher, Maurice Houle, Alex. Houle, Ern. Janelle, Arthur Désilets ainsi qu'un grand nombre d'autres amis du défunt. Un très grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels, de télégrammes et de cartes de sympathies ont été déposés sur la tombe du défunt. Nos plus sincères sympathies à la famille du défunt.

Embellissez votre maison à l'aide de la PEINTURE MURALE LAVABLE Petal Tone de Murphy. S'étend bien, sans marque de pinceau. MATE • SEMI-LUSTRÉE • LUSTRÉE. Grand choix de nuances. On peut s'en procurer partout où l'on vend le NARVO et les peintures Murphy. R. Rousseau — Nicolet

Arrivé à Nicolet en 1936, il se continua à se dépenser dans l'intérêt des cultivateurs de la région et localement pour les citoyens de sa ville. Homme d'œuvres, d'un esprit social remarquable, d'un in-

TOUTES PETITES CHOSES. Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine. QUAND ON PAYAIT AVEC DES CARTES à jouer. Une demi-carte à jouer valant quarante sous, un quart de carte valant quinze sous... tel fut, à un moment donné, le papier-monnaie en usage au Canada. Voici ce que raconte Benjamin Sultu: "L'intendant de Meulles était venu en Canada en 1682 et s'apercevant que nous vendions à la France moins que nous n'achetions d'elle, il comprit pourquoi le Canada se trouvait sans argent. Les habitants avaient recours au troc, à la manière des Sauvages. Cet état primitif était par trop gênant. En sus, depuis 1681, le roi envoyait un détachement de soldats pour garder les dépôts de pelleteries et mettre obstacle aux maraudes des Sauvages, mais il oubliait de le payer tout en ordonnant de le faire vivre. De Meulles conçut l'idée de fabriquer de l'argent au moyen de sa signature, dans l'espoir que le roi lui ferait l'honneur de rencontrer ces obligations. Le roi approuva la mesure et ne paya guère. Faute d'imprimerie, on devait écrire ces sortes de "bons" à la plume; faute de carton, il y avait le papier ordinaire, mais celui-ci était tellement ordinaire qu'il n'avait aucune consistance. On adopta le dos blanc des cartes à jouer qui abondaient au magasin, paraît-il. Sur le dos de la dame de trèfle, par exemple, on écrivait: "Bon pour la somme de quatre livres". L'intendant signait et posait son sceau de cire. Le trésorier de la colonie signait. Parfois, le gouverneur signait aussi. La seconde dénomination était de quarante sous, sur une moitié de carte. La troisième, quinze sous, prenait un quart de carte, avec des lettres initiales au lieu de la pleine signature. Après 1720, on eut recours aux cartons, mais c'était la même chose, en empirant, si bien que, rendu à 1760, il y avait plus de quatre-vingts millions de francs de ces écritures qui n'étaient pas payées et que le trésor français répudia. Rien de semblable à nos cartes n'existait en Europe lorsque l'intendant signa sa première pièce de cette monnaie. Il créait un nouveau genre de circulation financière." PUBLIÉ PAR Molson's POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

que ou une excursion pour des visiteurs et leurs hôtes, tantôt ils se réunissent pour échanger leurs impressions de voyage. Tous portent une insigne spéciale qui est aussi portée par un grand nombre de participants d'autres endroits. Dans la province de Québec ce sont surtout les garçons qui sont intéressés à participer aux Visites Interprovinciales tandis qu'en Ontario c'est l'inverse. Cependant plus d'anglo-canadiens qu'il lui est possible de placer s'adressent à la société chaque année. A toute personne désireuse de participer aux Visites Interprovinciales une formule est adressée sur demande. Cette formule fournit à la société les renseignements nécessaires sur la personne intéressée, sa famille et la localité qu'elle habite. Dans la majorité des cas, une lettre de références provenant d'un professeur de l'étudiant est exigée. Toutes ces informations sont très utiles pour le choix des familles et des visiteurs. Pendant les quatre mois précédents les vacances d'été, des personnes sérieuses et responsables visitent les villes et villages du Québec et l'Ontario afin d'interviewer les familles désireuses de prendre part aux échanges de visites, d'adresser la parole devant divers auditoires tout particulièrement dans les collèges et couvents. Lors de la réunion du conseil exécutif de la société tenue à Toronto il y a quelques semaines sous la présidence de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, on procéda aux élections annuelles. Elles donnèrent le résultat suivant: M. J. Bruchési réélu président; MM. R. A. Stewart, V.-A. de Billy et F.-A.C. Jeanneret, vice-présidents; M. Y. Fraser, trésorier. M. J. H. Biggar, fondateur du mouvement, demeure organisateur en chef et M. C.-H. Beupré, organisateur - adjoint pour la province de Québec. Les autres membres du conseil sont: MM. J. Flavell Barrett, H. E. Cochrane, Craufurd Martin, R. L. Pall, Harold Fry, le Général Bruce Matthews et Madame R. Michener, tous de l'Ontario, les Hon. O. Gagnon, Antoine Rivard, L.-A. Talbot, MM. Guy Hudon, Georges Shink, Dr J.-B. Jobin, tous de Québec; Dr Donatien Marion, de Montréal et M. P.-E. Bagnon, de Ris-

Echange ... (suite de la première page) que ou une excursion pour des visiteurs et leurs hôtes, tantôt ils se réunissent pour échanger leurs impressions de voyage. Tous portent une insigne spéciale qui est aussi portée par un grand nombre de participants d'autres endroits. Dans la province de Québec ce sont surtout les garçons qui sont intéressés à participer aux Visites Interprovinciales tandis qu'en Ontario c'est l'inverse. Cependant plus d'anglo-canadiens qu'il lui est possible de placer s'adressent à la société chaque année. A toute personne désireuse de participer aux Visites Interprovinciales une formule est adressée sur demande. Cette formule fournit à la société les renseignements nécessaires sur la personne intéressée, sa famille et la localité qu'elle habite. Dans la majorité des cas, une lettre de références provenant d'un professeur de l'étudiant est exigée. Toutes ces informations sont très utiles pour le choix des familles et des visiteurs. Pendant les quatre mois précédents les vacances d'été, des personnes sérieuses et responsables visitent les villes et villages du Québec et l'Ontario afin d'interviewer les familles désireuses de prendre part aux échanges de visites, d'adresser la parole devant divers auditoires tout particulièrement dans les collèges et couvents. Lors de la réunion du conseil exécutif de la société tenue à Toronto il y a quelques semaines sous la présidence de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, on procéda aux élections annuelles. Elles donnèrent le résultat suivant: M. J. Bruchési réélu président; MM. R. A. Stewart, V.-A. de Billy et F.-A.C. Jeanneret, vice-présidents; M. Y. Fraser, trésorier. M. J. H. Biggar, fondateur du mouvement, demeure organisateur en chef et M. C.-H. Beupré, organisateur - adjoint pour la province de Québec. Les autres membres du conseil sont: MM. J. Flavell Barrett, H. E. Cochrane, Craufurd Martin, R. L. Pall, Harold Fry, le Général Bruce Matthews et Madame R. Michener, tous de l'Ontario, les Hon. O. Gagnon, Antoine Rivard, L.-A. Talbot, MM. Guy Hudon, Georges Shink, Dr J.-B. Jobin, tous de Québec; Dr Donatien Marion, de Montréal et M. P.-E. Bagnon, de Ris-

On remarquait au sanctuaire: Mgr Albertus Martin, P.D.V.G., MM. les chanoines J. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire de Nicolet, Emile Lauzières, chancelier de l'évêché, Robert Charland, supérieur du Séminaire, MM. les abbés Georges Dubuc, supérieur du Séminaire, Albert Dumas, curé de la cathédrale, Poirier, aumônier de la Sainte-Vierge de Nicolet, Wilfrid Bergeron, aumônier des R.R. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu, Laliberté, directeur spirituel au Séminaire de St-Hyacinthe, le Rév. Père Supérieur du Noviciat Montfortain, de Nicolet, le Rév. Père Guindon, s.m.m., directeur des R.R. PP. Montfortains à Papineauville, MM. les abbés Caya, assistant aumônier des R.R. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu, Geo.-Etienne Lemire, préfet des études au Séminaire de Nicolet, Alph. Desharnais assistant aumônier des R.R. SS. du Précieux Sang, de Nicolet, Euclide Rousseau, de Sherbrooke, Alexis Rousseau, d'Abercon, Belcourt, de St-Grégoire, Tétrault, de St-Ferdinand, Camille Longval, de Ste-Eulalie, Emile Picard, assistant aumônier des R.R. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de Nicolet, Alcide Lemaire, de Ste-Monique, Lucien Roberge, Charles-Edouard Brassard, curé de St-Zéphirin, Gustave Côté, Foucault, Martial Houle, Geo. Côté, Rémi Dolan, J. M. Grandmont, V. Lefebvre, tous du Séminaire de Nicolet, Martel, de l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, O. Lupien et I. Lauzières aussi de l'Ecole d'Agriculture, Jacques Rouillard, secrétaire de Son Exc. Mgr. Lafortune et Germain Rouillard, vicaire à la cathédrale. On remarquait dans la nef: les R.R. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge avec leurs élèves du Pensionnat Ste-Marie et de l'Ecole Normale, les R.R. SS. Grises, les R.R. SS. du Précieux Sang, les R.R. SS. Ste-Jeanne d'Arc, les Apôtres de Marie Médiatrice, les R.R. SS. Notre-Dame du Clergé, les R.R. SS. de la Sainte-Famille, les élèves de l'Ecole d'Agriculture, la classe de Versification du Séminaire de Nicolet, la classe de sixième année de l'Académie Commerciale des R.R. FF. des Ecoles Chrétiennes, de Nicolet, les élèves du Jardin de l'Enfance. La chorale de la cathédrale, conjointement avec la chorale du Séminaire était sous la direction de Me Renaud Chapdelaine, avocat et maître de chapelle et l'orgue était touché par M. l'abbé Th. Tessier, organiste. Parmi les solistes on remarquait: l'Honorable Antonio Elie, ministre d'Etat et député provincial d'Yamaska, M. Emery Fleury, député provincial de Nicolet, M. René Blondin, notaire, de Bécancour, et M. l'abbé Walter Roux, vicaire à la cathédrale qui fut le soliste du cantique d'adieu. L'ordre des funérailles était sous

DAVID DESHAIES A.D.B.A. Architecte NICOLET, P. Q. C. P. 74 C. P. 118 GAUDET & VIGENT AVOCATS - PROCUREURS NICOLET, P. Q. Arthur Béliveau, C.R. Avocat et Procureur 42 Rue des Casernes TROIS-RIVIERES P.Q. Tél.: 556 Avec les compliments de ARTHUR MARTIN Gérant de CONSOLIDATED OPTICAL LTD NICOLET, P. Q.